

Quant au terrain, les Commissaires l'ont payé en moyenne 38½ cents le pied. Mais ce coût premier comprend, (assurent le teneur de livres et les messieurs qui ont travaillé avec lui, les terrassements, le tracé des avenues, les clôtures, les plantations d'arbres et autres améliorations. Ce terrain est d'une bien plus grande valeur aujourd'hui. Une partie de cette propriété n'étant pas regardée comme nécessaire par le Bureau, a été vendue cinq ou six ans après son achat à raison de \$1.00 le pied. Je ne vois pas que la spéculation fût si mauvaise.

Vous apprendrez avec plaisir que tout le marbre dont on s'est servi pour les piliers et la devanture de l'entrée, rue Ste-Catherine, est dû à la générosité d'un ex-échevin de cette ville. De même, les lampes de l'entrée et autres coûteux extras sont des dons d'amis sincères de nos institutions catholiques. Avons-nous eu tort de les accepter?

Vous dites encore: ils (les Commissaires) ont "rejeté les soumissions d'hommes qui se sont offerts à faire l'ouvrage à meilleur marché que ceux acceptés, et qui l'auraient mieux fait."

J'ignore complètement à quelles soumissions vous faites allusion. La vérité est, que quand nous voulons entreprendre des travaux considérables, acheter le charbon etc., nous demandons des soumissions dans les formes ordinaires, et dans nos assemblées, nous donnons invariablement, à ma connaissance, les contrats, à celui qui a donné la soumission la plus basse, pourvu qu'il offre des garanties suffisantes.

A propos de l'Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne de Ste. Brigide, vous trouvez matière à une accusation que vous ne pouvez certainement pas justifier. Car cette Ecole ne nous appartient point, elle est la propriété de la paroisse. Nous n'avons donc absolument rien à voir à l'état de la bâtisse, nous n'avons ni le droit, ni la moindre autorité d'y effectuer aucun changement. Les Commissaires donnent aux Frères qui y font la classe, une subvention de \$2,000. En quoi sommes-nous coupables?

Il est dit dans une de vos colonnes, que l'*Ecole Primaire du Plateau* a été bâtie d'après les instructions du Bureau, pour des motifs évidents, à la journée. Mais, mon cher Monsieur, si j'ai bonne mémoire, c'est le Dr. Nelson qui a bâti cette maison pour lui-même. Les Commissaires ne l'ont achetée, que plusieurs années après sa construction.

Je pourrais poursuivre mes citations, et réfuter avec la même facilité vos accusations. Mais, je pense qu'en voilà bien assez. Toutefois en terminant, permettez-moi de vous demander, quel est le but légitime que vous, Catholique, vous Editeur du seul journal catholique de langue anglaise de cette ville, vous vous proposez dans cette guerre que vous nous faites? Quel heureux résultat espérez-vous pour le bien de la Religion?

Pour moi, je n'en vois aucun.

Si vraiment vous êtes cependant de bonne foi, je vous en prie, encore une fois, demandez donc l'enquête. Si nous sommes trouvés coupables,